SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN
9, rue Pierre Curie - 95300 PONTOISE

Extrait du registre des délibérations
du Comité Syndical du 27 mars 2024

Date de Convocation : le 21 mars 2024
Date d'Affichage : le 27 mars 2024
Nombre de délégués :
En exercice : 30
Présents : 28
Votants : 28 Soit un total de 72 voix.
(3 voix par délégué EPCI (CACP et CCVC) et 1 voix pour les délégués des communes indépendantes).

L'an deux mille vingt-quatre le 27 mars à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ROLLET, 1er Vice-Président, pour le Président empêché.

Etaient présents :

M. Michel PICARD, M. Joël VANDAMME, M. Didier DAINE, M. Régis LITZELLMANN, M. Xavier COSTIL, Mme Siham TOUAZI, Mme Michèle BARATELLA, M. Olivier FOURCHES, M. Gilles LE CAM, M. Antoine ARTCHOUNIN, M. Gilbert DÉRUS, M. Laurent LAMBERT, M. Xavier LANIO, M. Jean-Marie ROLLET, M. Nicolas WISNIEWSKI, M. Norbert LALLOYER, M. Nicolas BELANGÉ, M. Michel BAJARD, M. Jérôme OLIVIER, M. Michel FINET, M. Marcel ALLEGRE, M. Alain MATEOS, M. Jean-Marie RUFFIANDIS, M. Angélo NORIS, M. Didier GUERIN-ARCHAMBEAUD, M. Philippe CHAUVIN, M. Jean ABONDANCE, M. Marc GIROUD.

Absents excusés :

M. Emmanuel PEZET

Absents :

M. Rachid BOUHOUCH

M. Alain MATEOS a été désigné **secrétaire de séance.**

REÇU EN PREFECTURE
le 02/04/2024
Application agréée E-legalite.com
70_DE-095-200091916-20240327-DCS_2024_03

Tél. : 01 30 32 74 28 - Fax : 01 34 25 90 27 - E-mail : contact@siarp.fr

COMITE SYNDICAL DU 27 MARS 2024

4 - Objet : Affectation du résultat des budgets 2023 du SIARP : Principal, Régie Maitrise d'Œuvre et Régie SPANC

Rapporteur : Le Vice-Président en charge des affaires budgétaires
Rédacteur : B. LUTZ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Vice-Président chargé des Finances qui rappelle que dans l'instruction comptable et budgétaire M49, le résultat de la section d'exploitation peut être partiellement ou en totalité affecté à la section d'investissement.

Budget SIARP :
Le solde de la section d'investissement présente un excédent de 7 705 069,81 €.
L'excédent d'exploitation pour le budget 2023 s'élève en résultat de clôture à 10 496 391,20 €.
Aussi, afin de couvrir les dépenses d'investissement du budget 2024 du Syndicat, il convient d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement en réserves complémentaires au compte R 1068 pour un montant de 7 496 391,20 €. Le reliquat de 3 000 000 € resterait en section d'exploitation.

Budget Régie Maîtrise d'œuvre :
L'excédent d'exploitation pour l'exercice 2023 du budget Régie Maîtrise d'Œuvre du SIARP s'élève en résultat de clôture à 0 € et aucune opération n'a été effectuée sur la section d'investissement ; Il n'y a donc aucune affectation de résultat.

Budget Régie SPANC :
L'excédent d'exploitation pour le budget 2023 du budget Régie SPANC du SIARP s'élève en résultat de clôture à 1 788,03 €.
Aucune opération n'a été effectuée sur la section d'investissement.
Il n'y a donc aucune affectation de résultat.

Ceci exposé,

Le Comité,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AFFECTE partiellement le résultat de la section d'exploitation au compte 1068 de la section d'investissement du budget du SIARP pour un montant de 7 496 391,20 €.

REPORTE à la section d'exploitation au compte R 002 du Budget 2024 du Syndicat, le montant de 3 000 000,00 €.

ET AUTORISE le 1er Vice-Président, pour le Président empêché à transmettre la présente délibération au SGC de Cergy et au Contrôle de Légalité.

Pour extrait conforme,

Pour le Président empêché,

Jean-Marie ROLLET,
1er Vice-Président.

SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN

REÇU EN PREFECTURE
le 02/04/2024
Application agréée E-legalite.com
070-DE-095-200091916-20240327-DCS_2024_03

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif (hiérarchique ou gracieux) dans un délai de 2 mois à compter de son caractère exécutoire. Le recours peut être déposé au moyen d'un Télérecours sur le site www.telerecours.fr